

Simplification

✓ Flexibilité

- Autonomie sur missions & clients
- Salaire variable en fonction des factures

✓ Gestion déléguée (employeur)

- Facturation & relances
- Déclaratifs sociaux & fiscaux

✓ Avance de salaire

✓ Remboursement des frais professionnels

Récupération de TVA à votre compte

✓ Pas de comptabilité, mais un compte pro pour suivre les produits (factures) & charges (salaires, frais) de votre activité

✓ Assurance de responsabilité civile professionnelle



Protection sociale

✓ Contrat de travail CDI / CDD

- Bulletin de salaire

✓ Droits sociaux

- Indemnités chômage
- En cas de baisse ou arrêt d'activité
- Retraite
- Indemnités Journalières / Arrêt maladie
- Congé Maternité/Paternité

✓ Mutuelle

✓ Prévoyance

✓ L'Union Sociale des SCOP, notre comité d'entreprise

Des aides financières :

- Enfance
- Vacances
- Scolarité et formation
- Sociales
- Loisirs

Coopération

✓ Gouvernance partagée dans la SCOP

- Possibilité de devenir associé-e
- 1 personne = 1 voix
- Direction responsable devant les associé-es (transparence), et révocable

✓ Partage de la valeur

- Accords de participation & vote de la répartition des bénéfices en Assemblée Générale
- Répartition du financement de la formation

✓ Un collectif engagé

- Equipe permanente à taille humaine
- Moments d'échanges pour faire connaissance avec les collègues, et créer du lien
- Des consultations pour faire évoluer la structure et ses services, en fonction de vos besoins

